



Par Jean-Michel Vocoret
Rédacteur en chef

CÉRIC FAIMAU

« Le cas Sodiaal restel'alibi tout trouvé d'un Lactalis ou d'un Savencia pour ne pas augmenter davantage leur prix du lait. »

Du lait conventionnel allemand à 509 €/1 000 l sur juin, et tout juste 430 € en France (lait à 38/32). FrieslandCampina aux Pays-Bas qui, de juillet-août-septembre, paye 550 € (38/32), quand Sodiaal, dans l'Ouest, peine à 415,10, 412 et 416 €, retour de saisonnalité comprise... Les écarts records entre nous et les autres, devenus insupportables avec le renchérissement des coûts de production et la sécheresse, révèlent un problème de fond.

Ne souffrons-nous pas d'un défaut d'analyse, et la filière de deux maux majeurs ? Le défaut est ce penchant français à croire que l'on peut légiférer l'économie. On le touche du doigt, les forces du marché (offre-demande, pouvoir et concurrence entre acteurs) ont mis Égalim au rancart. Où est

l'obligation d'une formule de prix avec des indicateurs de marché, ou d'une prise en compte des coûts de production de l'amont ?

S'y ajoute un mal profond : les GMS françaises. Elles sont bien au Cniel, ont signé le plan filière, mais continuent de la jouer solo. C'est la grande distribution qui aujourd'hui refuse de considérer les hausses de coûts incontestables des laiteries (énergie, emballages...), incontournables pour mieux payer le lait voué aux PGC France. Et il y a le cas Sodiaal, alibi tout trouvé d'un Lactalis, d'un Savencia pour, au prétexte de la concurrence, ne pas augmenter davantage leur prix du lait. Cela changera quand le leader de la coopération ne sera plus exsangue et pourra mieux payer. Un but auquel il travaille depuis longtemps... pour un résultat qui se fait désespérément attendre.